

Démocratie

L'AMRF plaide pour la mise en ligne des cahiers de doléances

Dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde* ce 15 avril, date anniversaire du jour où en 2019 le président de la République, Emmanuel Macron, devait prendre la parole pour exercer un « devoir de suite » après avoir organisé le grand débat national, l'Association des Maires Ruraux de France, par la voix de son Président Michel Fournier, plaide aux côtés de plusieurs élus et acteurs locaux pour que la mise en ligne des cahiers de doléances du grand débat sur une plate-forme nationale soit enfin effective.

Aux côtés des Maires ruraux qui ont initié le mouvement « Mairies ouvertes » fin 2018, ce collectif appelle à rendre public les centaines de milliers de contributions recueillies en 2019 qui ne sont pas aujourd'hui intégralement accessibles. Au nom de la transparence, il demande à l'État la création d'un espace numérique accessible à tous, notamment pour que les pouvoirs publics prennent conscience de l'urgence d'agir.

Michel Fournier,
Président de l'AMRF

Pour lire la Tribune : https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/15/nous-plaidons-pour-la-mise-en-ligne-des-cahiers-de-doleances-du-grand-debat-sur-une-plate-forme-nationale_6228035_3232.html

Le Communiqué de l'AMRF du 11 janvier 2019 :
<https://drive.google.com/file/d/1gHhApcYbRrgWUx2PIks6fWpKVikeethS/view?usp=sharing>

La Synthèse de l'AMRF remise le 14 janvier 2019 au Président de la République :
<https://www.amrf.fr/wp-content/uploads/sites/46/2019/01/Synth%C3%A8se-Globale-V2.pdf>

#macommuneestutile

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr //
amrf@amrf.fr // @maires_ruraux